

Covid-19 et déscolarisation : Une crise internationale ?

Vincent Gabriel¹

UCLouvain



« Crise ». Ce mot est devenu omniprésent dans notre quotidien, en particulier depuis que le monde lutte contre une pandémie mondiale aux impacts sociaux, psychologiques, économiques et politiques déjà bien visibles. Cependant, la Covid-19 a également eu des conséquences importantes sur un sujet bien moins médiatisé : la déscolarisation des enfants², entendue ici comme « *le fait de ne pas être ou de ne plus être scolarisé* »³.

En effet, environ 1 milliard 650 millions d'enfants ont été tenus à l'écart de l'école du fait des confinements nationaux et de la fermeture des écoles de part et d'autre du globe⁴. Temporaires et atténuées dans certaines régions du monde par l'enseignement à distance, les retombées négatives de ce

¹ Tous mes remerciements à Dorothée Vandamme pour ses conseils et suggestions. Ce commentary doit vraiment à la qualité de ses relectures.

² Définis ici comme un « *être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable* » (Nations Unies, 1989, Art. 1).

³ ESTERLE-HEDIBEL, M., « Absentéisme, déscolarisation, décrochage scolaire, les apports de la recherche récente » dans *Déviance et Société*, vol. 30, n°1, 2006, p. 41-65.

⁴ SARACENO, C., « Lettre d'Europe : de la crise sanitaire à la crise éducative » dans *Le Soir*, 17 mai 2020.

phénomène seront exacerbées dans les catégories plus précarisées de la population mondiale.

D'envergure sans précédent, cette déscolarisation massive peut-elle s'assimiler à une crise internationale, définie ici comme « *une situation d'instabilité provoquée par un événement prévu ou soudain, susceptible de déstabiliser la communauté, l'Etat ou la région qui la subit et ayant un impact sur la sécurité régionale et/ou internationale* »⁵ ? Pour répondre à cette question, la réflexion cheminera en quatre temps. Tout d'abord, nous étudierons la place des enfants et de l'éducation dans la discipline des relations internationales. Ensuite, nous exposerons les conséquences de la pandémie sur la scolarisation dans le monde. Dans un troisième temps, nous traiterons des enjeux en termes de sécurité humaine de la déscolarisation des jeunes gens. Enfin, nous clôturerons sur les impacts de ce phénomène sur la sécurité traditionnelle.

Where are the children in international relations?

Comme ce fut le cas pour les femmes pendant des siècles⁶, l'enfant n'est envisagé dans la discipline des relations internationales que comme un être passif, caractérisé par sa fragilité et sa vulnérabilité⁷. En réalité donc, les enfants n'occupent qu'une place tout à fait minoritaire dans la discipline des relations internationales, à l'exception des écrits sur les enfants soldats qui, eux, foisonnent. En réalité, Marshall Beier relève que Stephen Walt estimait

⁵ TARDY, T., *Gestion de crise, maintien et consolidation de la paix. Acteurs, activités, défis*, De Bruxelles, Boeck Supérieur, 2009, p. 17-18.

⁶ Lire TICKNER, J. A., *Gender in International Relations: Feminist Perspectives on Achieving Global Security*, New York, Columbia University Press, 1992.

⁷ DETRAZ, N. A., « The genders of environmental security » dans SJOBERG, L., ed., *Gender and international security. Feminist perspectives*, New York, Routledge, 2010, p. 108 ; JACOB, C., *Child Security in Asia: the impact of armed conflict in Cambodia and Myanmar*, New York, Routledge, 2013, p. 16 ; BROCKLEHURST, H., « The state of play: securities of childhood – insecurities of children » dans *Critical Studies on Security*, vol. 3, n°1, 2015, p. 29-30 ; JACOB, C., « 'Children and armed conflict' and the field of security studies » dans *Critical Studies on Security*, vol. 3, n°1, 2015, p. 17.

qu'étudier les exactions commises contre les enfants risqueraient d'étendre à l'excès le champ de la sécurité internationale⁸, envisagée ici sous une forme dite traditionnelle. Celle-ci se centre sur la sécurité de l'Etat, sa puissance et ses intérêts.

Avec la fin de la Guerre froide, une nouvelle forme de sécurité promue par le *Human Development Report* des Nations Unies de 1994 se centre désormais non plus sur l'Etat, mais sur l'être humain, étendant *de facto* la sécurité traditionnelle⁹. C'est donc à partir de ce débat épistémologique que l'enfant commencera à être envisagé comme un sujet actif, disposant d'une influence potentielle sur les relations internationales. Cependant, ce champ d'étude reste largement minoritaire aujourd'hui encore¹⁰.

Covid-19 et déscolarisation

La Convention internationale des droits de l'enfant (1989), presque universellement ratifiée, octroie à l'enfant des droits universels et inaliénables, tels que l'accès à l'éducation ou à un enseignement primaire gratuit¹¹. La déscolarisation des enfants dans le monde va donc à l'encontre de cette Convention, mais n'occupe qu'une place périphérique en relations internationales, faisant toutefois l'objet d'une attention particulière de la part des ONG dites de développements¹². L'octroi en 2014 du Prix Nobel de la paix à Malala Yousafzai et à Kailash Satyarthi « *pour leur combat contre l'oppression*

⁸ BEIER, J. M., « Children, childhoods, and security studies: an introduction » dans *Critical Studies on Security*, vol. 3, n°1, 2015, p. 1-2.

⁹ Lire BUZAN, B., *People, states and fear. An agenda for international security studies in the post-cold war era*, 2e éd., Brighton, Harvester Press Group, 1983 ; BUZAN, B. ET HANSEN, L., *The evolution of international security studies*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

¹⁰ Lire BROCKLEHURST, H., *Who's Afraid of Children? Children, Conflict and International Relations*, Burlington, Ashgate, 2006 et « The state of play: securities of childhood – insecurities of children » dans *Critical Studies on Security*, vol. 3, n°1, 2015, p. 29-46 ; WATSON, A. M. S., « Children and International Relations: A New Site of Knowledge? » dans *Review of International Studies*, vol. 32, n°2, 2006, p. 237.

¹¹ NATIONS UNIES, *Convention relative aux droits de l'enfant*, 1989, Art. 28.

¹² TARDY, T., *Op. cit.*, p. 213.

des enfants et des jeunes et pour le droit de tous les enfants à l'éducation »¹³ n'a toutefois pas permis aux études sur le sujet de foisonner.

Pourtant, la déscolarisation des enfants dans le monde reste une réalité incontestable. En effet, et même si d'importants progrès ont été réalisés, l'ONU avertissait déjà avant la pandémie que 250 millions d'enfants ne fréquentaient pas l'école¹⁴, dont près de 60 millions pour l'enseignement primaire selon la Banque Mondiale¹⁵. En réalité, un grand nombre d'enfants n'ont tout simplement pas la possibilité de se rendre à l'école : un sur dix (soit 168 millions) était ouvrier en 2016 tandis qu'environ 250 000 sont employés dans les guerres modernes en tant qu'enfants soldats¹⁶.

La pandémie mondiale de coronavirus a considérablement aggravé cette situation. En effet, pour la première fois de l'Histoire, le nombre exorbitant de 1 milliard 650 millions d'enfants et adolescents se sont retrouvés privés d'enseignement en présentiel, les établissements scolaires étant fermés à l'échelle nationale dans 188 pays durant le premier semestre de 2020¹⁷. En mars 2021, l'Unicef avertissait que 168 millions d'enfants n'ont plus remis les pieds dans une salle de classe depuis plus d'un an¹⁸. En somme, « *tous les enfants, de tous les âges et dans tous les pays, sont touchés, en particulier par les conséquences socioéconomiques de la pandémie et, dans certains cas, par*

¹³ LE MONDE, « Le prix Nobel de la paix à Malala Yousafzaï et Kailash Satyarthi » dans *Le Monde*, 10 octobre 2014.

¹⁴ NATIONS UNIES, *Note de synthèse : l'éducation en temps de Covid-19 et après*, 2020, p. 5.

¹⁵ BANQUE MONDIALE, « Enfants n'allant pas à l'école primaire » dans *Banque Mondiale*, 2020, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SE.PRM.UNER> (page consultée le 28 décembre 2020).

¹⁶ BUISSON, M., « 1 enfant sur 10 dans le monde ne va pas à l'école » dans *Le Soir*, 8 février 2016.

Près de 8 000 enfants furent recrutés en 2019.

WUILBERCQ, E., « Factbox: Ten facts about child soldiers around the world » dans *Reuters*, 12 février 2021.

¹⁷ SARACENO, C., *Art. cit.*

¹⁸ UNICEF, *Covid-19 : Schools for more than 168 million children globally have been completely closed for almost a full year, says UNICEF*, 2 mars 2021, <https://www.unicef.org/press-releases/schools-more-168-million-children-globally-have-been-completely-closed>.

les mesures prises pour en atténuer les effets qui risquent, sans qu'on le veuille, de faire plus de mal que de bien »¹⁹.

Par ailleurs, les enfants des pays ou régions pauvres sont doublement pénalisés, car l'école y est également pourvoyeuse de services sociaux fondamentaux. Par exemple, la cantine est le seul repas possible pour 310 millions d'enfants dans le monde, tandis que l'école offre bien souvent aux jeunes gens l'accès aux soins de santé essentiels. De plus, les milieux défavorisés ne bénéficient que très rarement d'un appareil connecté permettant la poursuite de l'apprentissage en distanciel. En effet, l'exclusion numérique affectait déjà un jeune sur trois dans le monde avant l'éclatement de la pandémie²⁰. En février 2021, l'Unicef avertissait que 2,2 milliards d'enfants ne disposaient pas d'une connexion internet à la maison²¹. Les retards et décrochages scolaires vont donc de s'accroître avec la durée de la crise sanitaire. On estime qu'en octobre 2020, entre 500 et 550 millions d'enfants étaient toujours déscolarisés²², leur nombre ayant doublé avec l'éclatement de la pandémie.

La crise sanitaire a donc indéniablement aggravé la crise éducative en doublant ses proportions et amenant des implications à long terme plus importantes encore, notamment en matière de sécurité humaine.

¹⁹ NATIONS UNIES, *Note de synthèse : l'impact de la Covid-19 sur les enfants*, 2020, p. 1.

²⁰ HUMAN RIGHTS WATCH, « COVID-19 and Children's Rights » dans *Human Rights Watch*, 2020, disponible en ligne: <https://www.hrw.org/news/2020/04/09/covid-19-and-childrens-rights> (page consultée le 26 décembre 2020) ; MAGNARD, L., « De la crise sanitaire à la crise éducative : les élèves et les personnels de l'éducation face au Covid-19 » dans *Réseau Education et Solidarité*, 14 avril 2020, <https://www.educationsolidarite.org/actualite/de-la-crise-sanitaire-la-crise-educative-les-eleves-et-les-personnels-de-l-education-face> ; NATIONS UNIES, *Note de synthèse : l'impact de la Covid-19 sur les enfants*, 2020, p. 2-7.

²¹ UNICEF, « La fracture numérique prive encore deux tiers des enfants de 3 à 17 ans d'une connexion internet chez eux », 8 février 2021, disponible en ligne : <https://www.unicef.fr/article/la-fracture-numerique-prive-encore-deux-tiers-des-enfants-de-3-17-ans-d-une-connexion>.

²² « Le Covid-19 a éloigné de l'école des millions d'enfants » dans *Les enjeux internationaux*, émission diffusée sur France Culture le 9 octobre 2020.

Les conséquences de la crise éducative sur la sécurité humaine mondiale

La sécurité humaine trace une corrélation forte entre la sécurité et le développement humain, défini comme la volonté « *de développer la richesse de la vie humaine plutôt que seulement la richesse de l'économie dans laquelle les humains vivent. Il s'agit d'une approche qui se centre sur les personnes, leurs opportunités et leurs choix* »²³. En ce sens, l'éducation y occupe une place essentielle²⁴. En effet, « *l'éducation n'est pas seulement un droit humain fondamental. C'est un droit dont la réalisation influe directement sur l'exercice de tous les autres droits. Bien commun mondial, elle contribue à la bonne mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable et est au fondement de sociétés pacifiques, justes, égales et inclusives* »²⁵.

A contrario, l'absence d'éducation porte atteinte à la résilience, cette faculté de « *s'adapter positivement ou successivement aux problèmes ou menaces extérieures* »²⁶. Ainsi, un enfant dépourvu d'éducation bénéficiera *de facto* de moins d'outils et de compétences pour développer son potentiel et devenir un être actif, libre de construire son avenir et donc de participer à la stabilité de sa famille, de sa communauté et de l'économie de sa société²⁷.

Cet élément est essentiel, puisqu'il permet de souligner que l'éducation ne permet pas seulement le développement personnel et humain de l'individu, mais aussi celui de la société. Ainsi, la Convention relative aux droits de l'enfant estime que l'enseignement se doit de « *favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant* », mais aussi de lui inculquer le respect du milieu

²³ Traduction de l'auteur. UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME, « About Human Development », <http://hdr.undp.org/en/humandev>.

²⁴ UNITED NATIONS, *Human Development Report 1994*, New York, Oxford University Press, 1994.

²⁵ NATIONS UNIES, *Note de synthèse : l'éducation en temps de Covid-19 et après*, 2020, p. 3.

²⁶ CHANDLER, D., « Resilience and human security: The post-interventionist paradigm » dans *Security Dialogue*, vol. 43, n°3, 2012, p. 217.

²⁷ ELLIS, B., « How education can protect children from a life of exploitation » dans *Theirworld*, 2015, disponible en ligne : [https://theirworld.org/news/how-education-can-protect-children-from-a-life-of-exploitation_\(page_consultée_le_27_décembre_2020\)](https://theirworld.org/news/how-education-can-protect-children-from-a-life-of-exploitation_(page_consultée_le_27_décembre_2020)) ; UNICEF, « 25 millions d'enfants vivant dans des zones de conflit ne vont pas à l'école », 24 avril 2017.

naturel et le préparer « à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques »²⁸. L'éducation peut également profiter au bien commun en promouvant la tolérance, les droits de l'homme et la découverte de l'autre²⁹.

Mais il ne faudrait pas penser que les conséquences de la Covid-19 se limitent à la seule déscolarisation directe des enfants. En effet, la destruction des emplois induite par le confinement engendre partout dans le monde une perte de revenus pour les familles, d'autant plus grave dans les milieux défavorisés. Ceux-ci ne peuvent bien souvent plus se permettre de scolariser leurs enfants, car ils ont besoin de leur travail pour compenser ces pertes. Et lorsqu'un choix doit être fait, c'est le plus souvent au détriment des jeunes filles. Celles-ci doivent alors se consacrer aux tâches domestiques, qui les empêchent de suivre un enseignement en distanciel, à supposer qu'elles disposent des conditions matérielles pour pouvoir l'espérer.

De surcroît, elles sont bien plus susceptibles de faire l'objet d'un mariage arrangé et sont plus exposées aux violences domestiques, rapports sexuels contraints et maternités précoces. Or, du fait de la construction genrée de la maternité, ce sont aussi bien souvent ces mêmes jeunes filles, devenues mères qui auront la charge de l'éducation de leurs enfants qui ne sauront eux-mêmes être envoyés à l'école. En ce sens, la pandémie risque donc de détruire les progrès obtenus depuis le début du siècle, en particulier dans la scolarisation des filles. C'est pour cette raison que de nombreux chercheurs estiment que les conséquences éducatives de la pandémie s'étaleront sur plusieurs générations³⁰. Les impacts de la déscolarisation sur la sécurité humaine sont

²⁸ NATIONS UNIES, *Convention relative aux droits de l'enfant*, 1989, Art. 29.

²⁹ MACHEL, *The Impact of Armed Conflict on Children. A critical review of progress made and obstacles encountered in increasing protection for war-affected children*, International Conference on war-affected children, Winnipeg, 2000, p. 22-27.

³⁰ BUISSON, M., *Art. cit.* ; « Covid: les lourdes conséquences de la déscolarisation », 22 juillet 2020, émission diffusée sur TV5Monde ; NATIONS UNIES, *Note de synthèse : l'éducation en temps de Covid-19 et après*, 2020, p. 8 ; NATIONS UNIES, *Note de synthèse : l'impact de la Covid-19 sur les enfants*, 2020, p. 8 ; HUMAN RIGHTS WATCH,

donc nombreux et plutôt évidents. Étudions à présent ce qu'il en est pour la sécurité traditionnelle, centrée sur l'Etat.

Les conséquences de la crise éducative sur la sécurité traditionnelle dans le monde

L'éducation contribue au développement de l'individu, mais aussi de la société. Elle joue par exemple un rôle essentiel dans la prévention de conflits³¹, mais elle permet surtout de contribuer au développement de l'économie nationale, élément fondamental à la puissance étatique. En effet, le capital humain³², cette valeur ajoutée de l'individu, est développé lors de son éducation scolaire notamment. Celle-ci lui permet donc de construire un parcours professionnel plus enrichissant, tout en contribuant à la fructification de l'économie nationale. A contrario, les enfants qui quittent l'école sont plus susceptibles de constater une érosion progressive de leurs revenus, tout au long de leur vie. La perte pourrait dépasser les 15 000 dollars sur l'ensemble de l'existence, soit un total de 10 000 milliards de dollars à l'échelle mondiale³³.

Mais il ne s'agit pas du seul impact économique de la déscolarisation. En effet, dans une économie mondialisée très compétitive, les avantages comparatifs que peuvent produire des industries de pointe et une main d'œuvre qualifiée sont énormes, raison pour laquelle les travailleurs formés sont généralement

« L'impact dévastateur du COVID-19 sur les enfants » dans *Human Rights Watch*, 2020, disponible en ligne : <https://www.hrw.org/fr/news/2020/04/09/limpact-devastateur-du-covid-19-sur-les-enfants> ; MAGNARD, L., *Art. cit.*

³¹ GLOBAL PARTNERSHIP FOR EDUCATION, « 5 ways education can help end extreme poverty », 2016, disponible en ligne : <https://www.globalpartnership.org/blog/5-ways-education-can-help-end-extreme-poverty> ([page consultée le 27 décembre 2020](#)).

³² Soulignons toutefois que cette théorie est débattue, mais nous ne rentrerons pas dans ces débats ici.

³³ TILAK, « Education and poverty » dans *Journal of Human Development*, vol. 3, n°2, 2000, p. 191-195 ; NATIONS UNIES, *Note de synthèse : l'éducation en temps de Covid-19 et après*, 2020, p. 9 ; NATIONS UNIES, *Note de synthèse : l'impact de la Covid-19 sur les enfants*, 2020, p. 2-5 et 14 ; AWAN, M. S., MALIK, N., SARWAR, H. et WAQAS, M., *Impact of education on poverty reduction*, s.l., 2011.

mieux payés³⁴. D'ailleurs, une société qui ne fait pas la place à ses cerveaux et ne leur offre pas la possibilité de se développer doit faire face à la fuite de ceux-ci, entravant le développement technologique et industriel national³⁵.

En outre, la fermeture des écoles elle-même représente un coût économique pour les Etats, estimé aux Etats-Unis à 0.2% du PIB par mois³⁶. Et la récession mondiale qui naîtra de la crise sanitaire risque de limiter les ressources dévolues à l'éducation, aggravant les éléments précédemment développés. L'ONU estime en effet que pour les pays à faible revenu et à niveau intermédiaire inférieur, le déficit de financement de l'éducation était déjà de 148 milliards de dollars par an, risquant d'augmenter d'un tiers dans les prochaines années³⁷. Autant de pertes pour la croissance nationale et mondiale.

Sur un tout autre sujet, il a également été prouvé que l'éducation contribue à la réduction de la criminalité : puisqu'elle ouvre des opportunités d'avenir, elle augmente le coût comparatif d'un crime et diminue donc les motivations d'en commettre, tant que le taux d'emploi des jeunes est assez important en tous les cas. Les effets de l'éducation sur la criminalité sont d'ailleurs observables tant à court terme qu'à un horizon plus large, comme exprimé par exemple par le taux d'arrestation de jeunes gens³⁸.

Enfin, une éducation inexistante, insuffisante ou mauvaise peut avoir de sévères conséquences : le nexus entre radicalisation et déscolarisation est aujourd'hui bien connu. Ainsi, une des raisons pouvant motiver la volonté de

³⁴ RADCLIFFE, B., « Education and Training Affect the Economy » dans *Investopedia*, 2020, disponible en ligne : <https://www.investopedia.com/articles/economics/09/education-training-advantages.asp> (page consultée le 27 décembre 2020).

³⁵ Lire par exemple QUARTEY, P., « Fuite des cerveaux et inégalités entre pays. Commentaires » dans *Revue d'économie du développement*, vol. 15, n°2-3, 2007, p. 89-96.

³⁶ UNESCO, *Réponse éducative de l'UNESCO face au COVID-19*, note thématique n°7.2, 2020.

³⁷ NATIONS UNIES, *Note de synthèse : l'éducation en temps de Covid-19 et après*, 2020, p. 2.

³⁸ GONZALEZ, A., *Education: The Secret to Crime Reduction?*, New York University, 2015, p. 3-8 et 37. Lire également BELL, B., COSTA, R. et MACHIN, S., *Why Does Education Reduce Crime?*, discussion paper de l'IZA Institute of Labor Economics, septembre 2018.

certaines jeunes à rejoindre des groupes terroristes tels qu'Al-Qaïda serait le fait qu'ils aient reçu une éducation religieuse facilitant leur radicalisation³⁹. Enfin, l'absence de perspective augmente les risques pour un enfant vivant dans une zone marquée par des conflits incessants de devenir un enfant soldat⁴⁰. A contrario, l'enseignement est d'ailleurs une des pistes généralement proposées pour réinsérer ces jeunes gens en leur offrant « une alternative viable au port d'une arme »⁴¹.

Conclusion : la crise éducative, une crise internationale ?

Avant de proposer la conclusion de cette réflexion, il est essentiel de reclarifier notre posture : nous ne considérons en rien l'enseignement comme parfait par essence. Nous n'ignorons pas que l'éducation peut par exemple transmettre une idéologie hostile à l'Autre⁴². Cependant, il peut être – et est généralement – une source de pacification et de réconciliation, partout dans le monde⁴³. De même, nous sommes conscients que tout enfant n'aspire pas à aller à l'école et qu'ils n'y trouveront pas tous le creuset leur permettant de développer leur potentiel. Cependant, la pandémie mondiale de Covid-19 a aggravé une situation qui empêchait déjà des dizaines de millions d'enfants d'avoir ne serait-ce que la *possibilité* de se scolariser. La déscolarisation mondiale qui en résulte a des conséquences directes sur les individus et les États. Dès lors, les

³⁹ VENHAUS, J., *Why Youth Join al-Qaeda*, United States Institute of Peace, Special Report, 2010.

⁴⁰ SINGER, P. W., « Caution: Children at War » dans *The US Army War College Quarterly Parameters*, vol. 31, n°4, 2011, p. 2-6, disponible en ligne: <https://press.armywarcollege.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=2069&context=parameters> ; MACHEL, *Art. Cit.*, p. 23.

⁴¹ OFFICE OF THE SPECIAL REPRESENTATIVE OF THE SECRETARY-GENERAL FOR CHILDREN AND ARMED CONFLICT, *Reintegration of former child soldiers*, New York, United Nations Secretariat, s.d., p. 8-9.

UNICEF, « Enfants soldats », <https://www.unicef.fr/dossier/enfants-soldats>.

⁴² CANON, M., « Human Security and Education in a Conflict Society : Lessons from Northern Ireland » dans NELLES, ed., *Comparative Education, Terrorism and Human Security. From Critical Pedagogy to Peacebuilding?*, New York, Palgrave Macmillan, 2003, p. 131-133.

⁴³ CHENG, S. Y. et JACOB, W. J., « The Changing Rôle of Education in a Post-September 11, 2001 World: Perspectives from East Africa, Taiwan, and the United States » dans NELLES, W., ed., *Comparative Education, Terrorism and Human Security. From Critical Pedagogy to Peacebuilding?*, New York, Palgrave Macmillan, 2003, p. 180-189.

enjeux internationaux de cette crise éducative sont évidents et nombreux, tant pour la sécurité humaine que traditionnelle.

En ce sens, la crise éducative mondiale engendrée et exacerbée par la Covid-19 présente bien toutes les caractéristiques d'une crise internationale. Pourtant, la couverture médiatique de ce sujet est presque nulle et il ne semble faire l'objet d'aucune attention de la part des décideurs politiques, alors même que les conséquences nationales et internationales de la déscolarisation pourraient s'avérer très sérieuses. Pourtant, des solutions existent. Alors que la campagne de vaccination progresse dans le monde, la rescolarisation des enfants doit être au cœur des priorités des gouvernements, avant que les progrès obtenus depuis vingt ans ne soient définitivement anéantis.

Vincent Gabriel (Master's student in International Relations - UCLouvain)

